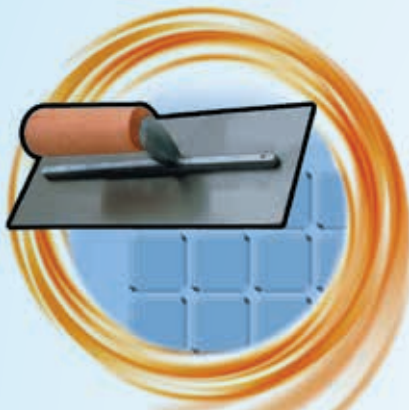


# Carreleur / Carreleuse



## Description du métier

- Prépare les surfaces, taille et pose du marbre, du granit, du granito (terrazzo), de l'ardoise, des carreaux de céramique ou tout autre matériau similaire ou de substitution ;
- Polit à la main ou à la machine toute surface composée de granit, de marbre ou d'autre matériau de même nature.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en carrelage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées aux calculs géométriques, aux matériaux utilisés, à la préparation des surfaces et à l'application des méthodes d'alignement ;
- Être précis et minutieux ;
- Être soucieux de l'esthétique du produit fini ;
- Faire preuve d'une bonne dextérité et d'une capacité à bien percevoir les couleurs ;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables et d'exécuter des tâches tout en se déplaçant.

## Salaire annuel moyen

Apprenti*	21 611 \$
Compagnon**	33 980 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	51 194 \$
Proportion***	61 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

\*\* Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	226	197
Taux de placement des diplômés*	91,6 %	n. d.

\* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme.

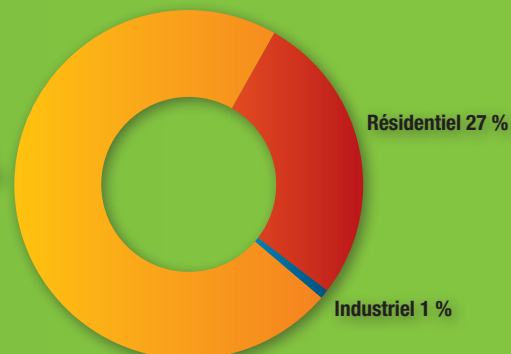
## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	22,55 \$	22,57 \$	20,83 \$
2 <sup>e</sup> période	26,31 \$	26,33 \$	24,30 \$
3 <sup>e</sup> période	31,95 \$	31,97 \$	29,51 \$
Compagnon	37,59 \$	37,61 \$	34,72 \$

\* Salaire en mai 2016.

## Volume de travail par secteur

Institutionnel et  
commercial 72 %



## Perspectives d'emploi



- En 2015, un nombre de 2 439 carreleurs ont foulé les chantiers. On y trouve une main-d'œuvre féminine non négligeable de 97 salariées, ce qui classe ce métier parmi les 10 métiers ou occupations comptant le plus de femmes actives dans la construction;
- Environ 930 employeurs embauchent des carreleurs. Le volume de travail se concentre dans le secteur institutionnel et commercial, ainsi que dans le secteur résidentiel. Les variations saisonnières ont un impact limité sur le volume de travail, car les carreleurs travaillent à l'intérieur;
- La construction institutionnelle et commerciale devrait ralentir, au cours des prochaines années. La demande en rénovation résidentielle demeurera soutenue, tandis que celle dans la construction résidentielle neuve devrait diminuer;
- Un total de 197 nouveaux apprentis carreleurs ont intégré l'industrie en 2015. De ce nombre, environ la moitié étaient diplômés d'une école professionnelle;
- La première année, un apprenti gagne en moyenne 21 611 \$, tandis que lorsque les compagnons travaillent plus de 500 heures par année, ils gagnent en moyenne 51 200 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les carreleurs. Le roulement notable des travailleurs créera des besoins de main-d'œuvre, et ce, malgré la demande en légère baisse dans les principaux secteurs d'activité de ce métier.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Carrelage (5300) ou *Tiling* (5800)

**Durée de la formation :** 690 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie
- Montréal\*

\* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)



### Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	26
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	53
Côte-Nord	20
Estrie	135
Île de Montréal	463
Laval-Laurentides-Lanaudière	504
Mauricie-Bois-Francs	107
Montérégie	444
Outaouais	143
Québec	466
Saguenay-Lac-Saint-Jean	76
Extérieur et Baie-James	2
<b>Total</b>	<b>2 439</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 97

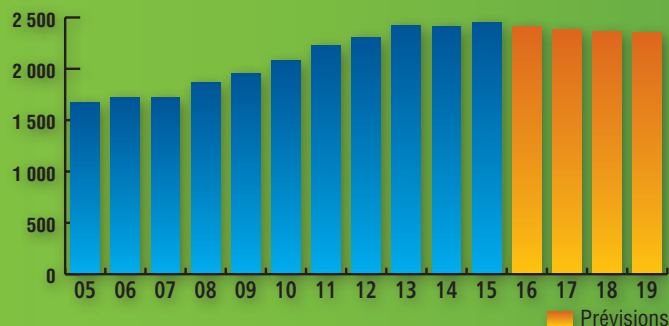
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Carreleur	11 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs 2005-2019



### Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	50 %	47 %	3 %	1 241
Compagnon	44	10 %	71 %	19 %	1 198
<b>Total des carreleurs</b>	<b>38</b>	<b>30 %</b>	<b>58 %</b>	<b>12 %</b>	<b>2 439</b>
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040